

3173 - Traiter avec une mère divorcée et nostalgique pour la mécréance

question

J'espère votre assistance pour (régler) mon problème : mes parents ont divorcé récemment et ma mère vit seule à l'écart de ses enfants puisqu'elle refuse de vivre avec eux. Et puis elle vient de déclarer qu'à sa mort il faudra que son corps soit incinéré puisqu'elle a réintégré son ancienne religion (l'hindouisme). Par la suite, elle est revenue à l'Islam et ainsi de suite. Etant l'aîné de ses enfants, je reste toujours à ses côtés et je ne sais pas que faire ?

la réponse favorite

Il semble que votre mère a besoin de tendresse et de soins. Elle éprouve en même temps une certaine nostalgie pour le passé que représente sa religion déviée. En ce qui concerne le premier cas, son importance réside dans le fait qu'il résulte de la perte de la position qu'elle occupait à cause du divorce. Vous devez vos frères et vous-mêmes, essayer de lui compenser sa perte afin d'atténuer son malheur et la faire oublier l'amertume de l'effondrement provoqué par le divorce. Vous aurez à supporter la plus grande part de tout cela du fait que vous restez le plus proche à elle de tous ses enfants, comme vous l'avez mentionné.

Echange des recommandations avec vos frères et vos soeurs sur l'accomplissement du devoir d'entretien et de protection et de compassion. Cela peut se faire grâce à la bonne parole, à la douce consolation, au service qui lui est rendu, à la prise en charge de ses affaires, aux dépenses faites à son profit, aux visites qui lui sont rendues et au bon traitement afin de la tranquilliser et de lui restituer sa stabilité psychologique et sa quiétude.

S'agissant du deuxième cas, à savoir sa nostalgie pour sa première religion déviée, vous devez l'affronter en la sermonnant et en faisant un effort pour

lui expliquer le danger de l'apostasie qui consiste à retourner à la mécréance.

Rappelez-lui le hadith du Prophète (bénédiction et

salut soient sur lui) : « Trois (choses) permettent à celui qui les possède

de goûter la douceur de la foi :

- aimer Allah et Son Messager plus que tout autre ;

- aimer une personne dans le seul but de complaire à Allah ;

- détester la mécréance

après en avoir été sauvé comme on déteste d'être jeté dans le feu » (rapporté

par Boukhari et Mouslim.

La présente version est celle rapportée par Mouslim

dans son Sahih sous le n° 460). Faites-lui peur en lui citant la parole du Très Haut : **«Ceux**

qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement

exposé, le Diable les a séduits et trompés.» (Coran, 47:25). Expliquez-lui la destinée

de l'apostat telle qu'indiquée dans la parole du Transcendant **« Et ceux qui parmi vous**

abjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs

actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu: ils y

demeureront éternellement. » (Coran, 2 : 217).